

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

Site internet : www.residentchatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site internet du Val d'Abondance : www.valdabondance.com

Informations sur la Commune de Châtel : www.mairiedechatel.fr - Courriel : tds@mairiedechatel.fr

Le Mot du Président

Après un hiver faste pour la pratique du Ski, l'été s'annonce et nous souhaitons tous passer d'agréables moments dans notre station préférée. Comme chaque année, l'AARC vous y retrouvera pour sa réunion d'été, le concours de pétanque et les traditionnelles sorties organisées par Christiane. Elles vous sont présentées dans ce bulletin.

Je dis que l'AARC vous y retrouvera et contrairement aux années précédentes je ne vous annonce pas que je vais vous y retrouver ! En effet, des circonstances familiales particulières, nous amènent mon épouse et moi-même à passer la totalité de nos vacances d'été à l'autre bout du monde, aux antipodes en réalité et nous ne serons donc pas à Châtel cet été ! Mais je ne doute pas un instant de la réussite de nos rendez vous habituels assurés par l'équipe particulièrement efficace et motivée qui m'entoure depuis des années !

Je reprendrai bien entendu le cours de mes responsabilités de Président dès mon retour fin août mais il est important que je vous confirme dès

maintenant une décision importante me concernant ainsi que l'AARC. En effet comme je l'ai annoncé lors de l'AG de décembre 2006, à l'occasion du renouvellement de mon mandat d'administrateur et donc de président, ce mandat sera le dernier et je n'en solliciterai pas de nouveau lors de la prochaine Assemblée Générale. Après seize années de présence au conseil d'Administration dont cinq de vice présidence et six de présidence, le temps est venu pour moi de passer le témoin à un (ou une) autre Président(e).

Ces seize années ont été en en ce qui me concerne très riches à tous points de vue mais il me semble raisonnable de ne pas prolonger au-delà cette responsabilité et de laisser à d'autres la possibilité de s'exprimer.

J'aurai bien entendu l'occasion de vous reparler de cette décision d'ici la prochaine AG de décembre et vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été.

Bonne lecture.

Gérard VAN LOO

EXTRAIT DU PROGRAMME D'ANIMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Tous les mardis de 15h30 à 16h30 : Histoire du Patrimoine Religieux – dans le cadre du centenaire de l'église St Laurent. Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme (20 personnes max. / 2 euros)

JUILLET

- 13** En soirée : Célébration de la Fête Nationale à la Chapelle d'Abondance et à Abondance
- 14** 20h00 : sérénade de l'Echo Alpin (monument aux morts)
22h00 : feu d'artifice au lac de Vonnes
22h30 : Grand bal populaire avec La Movida (place de l'église)
- 15** 21h00 : Bal musette en compagnie de l'orchestre Christian Jacquard - musique rétro (Place de l'église)
19h00 - 23h00 : Pêche nocturne au lac de Vonnes
- 19** Fête du lac : 7h00 - 10h30 – concours de pêche spécial « grosses truites » (Lac de Vonnes).
- 21** Concert de l'Echo Alpin place de l'église (nouveau répertoire)
Fête Nationale BELGE - 21h30 grand bal masqué année 80, lâcher de frites (place de l'église).
- 22** 21h00 : soirée folklore et tradition avec Sabaudia, Découvrez le patrimoine de nos montagnes.
- 24** 10h00 : projection du film « la cordée de rêve » de Gilles CHAPPAZ (Salle Musardièrre, entrée gratuite).
- 25** Grande brocante par des brocanteurs professionnels (place de l'église).
- 31** 10h00 : projection du film « sur le fil des 4000 » (salle de la musardièrre).

AOÛT

- 1^{er}** FETE NATIONALE SUISSE chez nos voisins de MORGINS : feux d'artifice, bals..
- 2** Fête de la St Laurent : défilé de chars, animation musicale dans les rues du village
- 5** 21h00 : bal musette en compagnie de la Rue des Bons Enfants : Brel, Piaf, Barbara, Brassens... (Place de l'Eglise).
- 6** 6^e fête de la randonnée et des alpages en vallée d'Abondance
21h00 : Concert flûte et orgue en l'église par Guy Angelloz et Claire Lizon
- 11** Expo artisanale LA CHAPELLE D'ABONDANCE
- 16** Grande brocante par des brocanteurs professionnels
- 19** Guinguette au claire de lune (de très les pierres à Vonnes aux lampions).
- 23** BELLE DIMANCHE
- 28** Projection film « Jean Marc Boivin » de Gilles CHAPPAZ (salle musardièrre – entrée gratuite).
- 29**
- & 30** 5^{ème} édition TRIAL 4x4 de Châtel (Pré la Joux).

APPEL À CANDIDATURE

Nous recherchons des administrateurs :
Nous attendons vos candidatures... Rejoignez nous !



QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

(extrait des journaux LE MESSAGER – LE DAUPHINE)

➤ LES CONTACTS POUR LE TOUR DE FRANCE SE POURSUIVENT

C'est à l'occasion de la doyenne des classiques, Liège Bastogne Liège que le maire de Châtel Nicolas RUBIN a été reçu par le président du collège provinciale, le député André GILLES. Cette rencontre a notamment eu lieu en compagnie du directeur du Tour de France, Christian Prudhomme, l'un de ses proches collaborateurs Jean François Pécheux, et Jean Mathy échevin de Seraing, ville jumelée avec Châtel. Le député André Gilles, dans son discours en s'adressant au directeur du Tour de France, a émis le souhait « que Châtel obtienne une étape, car c'est un beau village, une belle station et que nos liens d'amitié nous permettent de soutenir cette candidature ».

Lors des assemblées générales de l'office de tourisme, à l'issue des rapports financiers et d'activités présentés par le président de l'office Jean Pierre VESIN et le directeur Jean François VUARAND, le maire Nicolas RUBIN déclara « cette approche est née d'un constat de flagrance où l'on ne peut plus, dans une station qui a de l'ambition et un besoin accru de résultats, diluer ses énergies, ses coûts, ses choix, au risque de diluer l'image de Châtel » avant de préciser que la position de son conseil municipal était au regroupement des structures pour faire un pôle unique identifié avec un seul interlocuteur et de poursuivre « dans une entreprise quand la motivation est atteinte par le syndrome de l'usure, il faut savoir réagir, je considère que la remise en cause est nécessaire, comme l'informatique le fait avec ses mises à jour ».

➤ TAXE DE SEJOUR – HEBERGEURS ET COMMUNE EN PARTENARIAT

A compter du 1^{er} juin 2009 le mode de perception de la taxe de séjour passe du forfait au réel. Afin d'informer et de sensibiliser au mieux l'ensemble des hébergeurs et des professionnels du tourisme sur ce changement de régime, la municipalité a organisé une réunion d'information. C'est donc devant une centaine de personnes, représentants de tous les types d'hébergements proposés dans la station, que s'est tenue lundi matin cette réunion de concertation sur la taxe de séjour calculée au réel avec perception auprès des touristes d'une taxe de séjour à reverser à la commune.

Une taxe de séjour pourquoi ? pour dynamiser les actions touristiques. Par rapport à d'autres communes équivalentes, on est en décalage total. L'objectif de ce changement de calcul est que cette base colle mieux aux réalités de la fréquentation touristique. Il permettra de recevoir plus, et par conséquent de redistribuer plus de moyens aux structures chargées de dynamiser l'image de Châtel et d'asseoir sa notoriété vers l'extérieur.

« C'est vraiment un partenariat entre les hébergeurs et la commune » expliqua en préambule de la séance le maire de la station Nicolas RUBIN. Pour plus de détails :

tds@mairiedechatel.fr ou www.mairiedechatel.fr

REMISE DE LA FOURRAGERE AUX CHASSEURS ALPINS

Le 10 avril 2009 s'est déroulée à Châtel, la remise de la Fourragère à la section Verdun. Aux côtés du lieutenant Henri ROUSSERAU se trouvaient 29 recrues, âgées de 18 à 25 ans, dont deux jeunes femmes incorporées le 4 novembre dernier. De nombreuses personnalités du Chablais, et de Suisse ont assisté au protocole militaire qui s'est déroulé en présence des familles des anciens chasseurs alpins et des drapeaux des sections de combattants.

Le Major salue le Colonel Nicolas Le Nen en mission avec ses troupes en Afghanistan et ajouta que « cette cérémonie ne saurait faire oublier la mémoire des militaires morts pour la France dans leur mission » en hommage au caporal – chef Nicolas Delba, mort pour la France le 14 mars dernier. Enfin le maire précisa que « cette fourragère remise à la montagne pour des militaires spécialistes de la montagne, impose la reconnaissance et nous invite à saluer cet homme qui a servi la France » avant de faire observer une minute de silence.

Enfin le lieutenant colonel Hauducoeur a déclaré en s'adressant aux soldats, de ne jamais « oublier que porter cette fourragère est un honneur car elle ait de vous les dépositaires de l'esprit de sacrifice et de l'héroïsme de tous ceux qui vous ont précédé sous la tenue bleue des chasseurs du 27^e »



➤ COUVERTURE DU CENTRE NAUTIQUE : MISE EN PLACE D'UNE ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE

Déjà à l'ordre du jour de nombreux conseils municipaux de l'équipe municipale, le projet de centre nautique revient sur la table des élus. En son temps, Philippe THOULE le prédécesseur de Nicolas RUBIN à la mairie, avait déclaré à ce sujet : « Cet investissement pourrait faire qu'à l'avenir la station ne se retrouve pas dans la situation d'Abondance, qui face à la fermeture des remontées mécaniques, ne peut rien proposer comme alternative ». Malgré cette insistance, le lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage avait été relégué aux calendes grecques. Il sera débattu prochainement par Nicolas RUBIN et le conseil municipal. Pour le maire, il s'agit de ne pas précipiter les choses et d'avoir tous les éléments pour décider de la meilleure option, compte tenu des conséquences d'un tel projet sur les finances publiques.... « Le déroulement de ce projet est chronologiquement défini, en plusieurs étapes, et nous sommes pour l'instant encore à ce stade dans la préparation administrative du dossier. On peut dire qu'il sera officiellement lancé après plusieurs mois de réflexion » explique Nicolas RUBIN et de souligner « cette démarche nous aidera aussi à définir la façon de conduire ce dossier, soit en maîtrise d'ouvrage directe, soit en partenariat public privé ».

➤ TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE, C'EST PARTI !

Il y a 6 mois le conseil municipal a fait le choix de ne pas se précipiter concernant le dossier de réaménagement des anciens locaux de l'ancienne poste. Ceux-ci doivent accueillir les services de police et de gendarmerie, notamment dans le cadre du rétablissement de la présence de cette dernière en période touristique. Cette décision fut prise en son temps au regard du coût qui allait bien au-delà des estimations fournies. Si la période fut mise à profit pour poursuivre les consultations auprès des entreprises afin de trouver des prestations plus en corrélation avec les attentes financières du dossier, le report au printemps aura ainsi permis d'économiser 50.000 € pour parvenir à une enveloppe finale de 405.000 €. C'est donc un nouveau chantier qui se met en place dans la station de Châtel – Au final il donnera lieu à la création de bureaux et de sept logements. L'aménagement futur répondra à une utilisation de l'espace la plus optimale possible, avec des facilités d'accès aux personnes à mobilité réduite pour les locaux accueillant le public. La mise en place de l'unité police gendarmerie sera ainsi opérationnelle en décembre prochain.

TARIFS DES ACTIVITÉS ESTIVALES 2009

ABONNEMENT PORTES DU SOLEIL

1 jour adulte 20 € 1 jour enfant 13 €
6 jours enfants 80 € 6 jours enfants 54 €

Sur présentation du forfait saison Portes du Soleil acheté l'hiver 2008 - 2009 nous vous offrons 50 % de réduction sur votre forfait Portes du Soleil été 2009

PISCINE

Adulte 4,00 €
Enfant de 6 à 16 ans 3,50 €
Enfant jusqu'à 5 ans gratuit

FANTASTICABLE

Le vol 34 €

REMONTEE MECANIQUE DE CHATEL

INDIVIDUELS

REMONTEE	ADULTES	ENFANTS
TC De Super Châtel		
TS du Morclan		
TS de Pierre-Longue	5,00 €	3,80 €
TS des Rochassons		

► Nouvelles Chaînes TV à Châtel !

Les chaînes suisses et 8 Mont Blanc disponibles sur les petits écrans !

Sur proposition du Maire Nicolas RUBIN, le conseil municipal avait décidé dans le courant de l'hiver d'engager une dépense permettant de recevoir à nouveau les chaînes suisse TSR1, TSR2, TSI (Italienne) et SF1 (Allemande) ainsi que la chaîne locale TV 8 MONT BLANC. Depuis Vendredi 17 Avril, côté technique, il faut se caller sur le canal numérique 31, touche TNT ou Digital. Les téléviseurs de moins de 2 ans sont prêts à recevoir les chaînes pour les autres il faut prévoir l'acquisition d'un petit équipement terminal numérique TNT à environ 50 €. Renseignement auprès de Manu David ROGEAT ou de votre installateur agréé. « C'est une demande insistante de la part des habitants, il est aujourd'hui possible d'être en contact télévisuel avec nos voisins suisses et avec la chaîne des Pays de Savoie » précise Nicolas RUBIN.

► STATION D'EPURATION

L'explosion du budget de fonctionnement de la station d'épuration a semé la trouble au sein du syndicat intercommunal. Les maires de Châtel, la Chapelle d'Abondance et Abondance donne, chacun aujourd'hui leur analyse de la situation Nicolas RUBIN maire de Châtel, « la découverte d'une défaillance administrative au sein de ce syndicat, due à l'absence d'un spécialiste de la comptabilité publique qui doit être le garant du bon fonctionnement de cette administration intercommunale, m'a paru assez surprenante dès le départ ». Il dénonce aussi le nombre de personnes qui se sont succédé à ce poste : « L'élaboration du budget, ce que l'on a vu et entendu, démontre la nécessité de nommer quelqu'un de compétent à cette place. J'ai demandé le recrutement d'une personne parce que nous ne prendrons aucune décision si nous n'avons pas la certitude d'un fonctionnement clair et net ».

Lors de la présentation du budget de la station d'épuration, quelques remous se sont faits entendre sur la forte augmentation que devront supporter les communes et notamment les communes de Châtel, d'Abondance et de La Chapelle d'Abondance dont le Maire Bernard Maxit est également le président du Syndicat intercommunal « J'essaie de trouver la réponse aux questions qui m'ont été posées par les membres du comité syndical. Je travaille avec les personnels et le percepteur pour corriger les erreurs passées et récentes ». Le maire d'Abondance nous confie « je suis abasourdi par l'importance de l'augmentation. Pour Abondance, il est impensable que l'on passe de 147.000 € en 2008 à 490.000 € en 2009 auxquels il faudra ajouter la partie fonctionnement du syndicat qui accuse lui aussi une envolée vertigineuse de 40%. Je suis inquiet et vigilant. En 2007 les études du chargé de missions « remontées mécaniques » ont conclu à la fermeture du domaine de l'Essert, nous devons anticiper pour ne pas reproduire, sous une forme différente, l'irréparable ! » Quant à Nicolas RUBIN, maire de Châtel « A cette vitesse, on va bientôt devoir se priver de projets pour nos communes aux bénéfices de dépenses qui sont engendrées par une multitude d'actions venant de toute part, qui finissent pas noyer le vrai rôle de l'intercommunalité ».

► PLUS DE 8000 SPECTATEURS ONT SUIVI LES REPRESENTATIONS DE « SKI MEMORY »

La station de Châtel a donné sa dernière représentation de la saison du spectacle « Ski Memory ». Dès son élection, la nouvelle équipe municipale avait souhaité que « Ski Memory » fasse à nouveau partie du programme des événements de la station pour l'hiver 2009 et c'est ainsi que quatre dates ont été programmées dont une durant le week-end de Pâques sous l'impulsion de Châtel Evénements avec la collaboration de la mairie, de l'office de tourisme, de la Sté des remontées mécaniques et de l'école de ski français, soit au total 40 moniteurs acteurs sur plus de seize tableaux. Sur les quatre représentations plus de 8000 spectateurs ont fait le déplacement. Au vu d'un tel succès, la station donne d'ores et déjà rendez vous l'hiver prochain à tous ceux qui n'ont pas pu venir voir « Ski Memory » ou qui souhaitent le revoir.

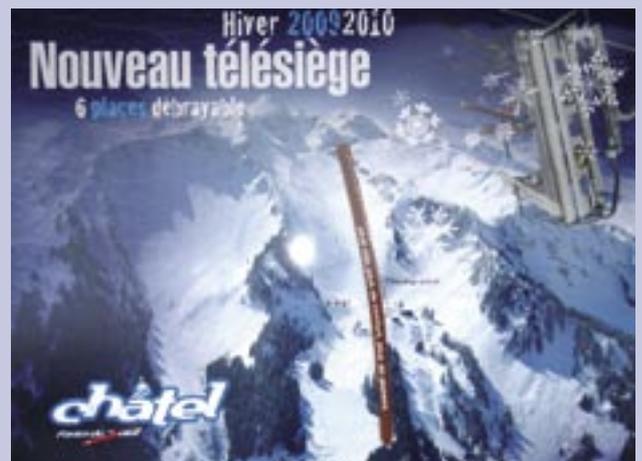


LES NOUVEAUTES POUR L'HIVER PROCHAIN

Nicolas Rubin, maire de la commune de Châtel a communiqué les nouveautés pour le domaine skiable de Châtel pour l'hiver 2009/2010.

Ainsi sur le domaine de Pré-la-Joux, les travaux pour la neige de culture, réalisés par tranche, se poursuivront. Le télésiège de Linga 2 version année 80 laissera place à un appareil de nouvelle génération et surtout la gare de départ du nouveau télésiège sera implantée à l'altitude 1500 m, non loin de l'arrivée du télésiège de l'Aity qui sera démonté.

« Tout comme pourrait l'être le télésiège de la Forge qui remplacerait le télésiège de la Leiche d'une plus ancienne génération pour diminuer les charges tout en conservant le même service ». (précision de Nicolas Rubin, maire de Châtel, lors de la cérémonie des vœux 2009).



1 - TOURNOI DE PÉTANQUE - Lundi 2 AOUT

Rendez vous à 16 heures sur le terrain de sport du restaurant de LOY pour les joueurs de pétanque.

Menu proposé : salade de Loy, gratin dauphinois, jambon à l'os sauce mère, dessert, café, vin rouge au prix de 22 €. A REGLER SUR PLACE .

Vers 19 heures, remise des prix aux heureux gagnants donnés par Mr VESIN - qui sera suivi d'un apéritif offert par le restaurateur suivi du dîner.

2 - RÉUNION D'INFORMATION - Vendredi 7 AOUT

Cette rencontre aura lieu au restaurant « LE CASTELAN » à 10 heures. Programme de 10 à 12 heures réunion d'information où les responsables de l'association feront un résumé des manifestations de cet hiver, et donneront des détails sur les manifestations prévues pour cet été. Invités Mr Nicolas RUBIN, Maire de Châtel, des responsables de l'Office de Tourisme, de la SAEM qui vous renseigneront sur les nouveautés de Châtel et répondront à vos questions - de 12 à 12h30 apéritif offert par l'Association.

Madame GRILLET nous propose le menu suivant :

Salade CASTELAN - rôti de veau aux champignons garniture de légumes - luge de fromage - omelette norvégienne avec _ de vin rouge où rosé et 1 café au prix de 25 € tout compris . A REGLER SUR PLACE

N'hésitez pas à inviter des amis résidents qui ne connaissent pas encore notre association à participer à cette réunion, ils seront les bienvenus. NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES DATES D'INSCRIPTION soit le 26 JUILLET 2009 pour la bonne organisation du restaurateur - au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Merci pour votre compréhension.

3 - ALPAGE DE « LA TOVASSIERE » MORGINS - Mardi 11 août

L'ALPAGE DE LA TOVASSIERE à 1700 mètres est aussi très accessible en été en voiture , en VTT ou à pied. Depuis MORGINS deux chemins pédestres didactiques permettent de transformer la visite de l'alpage en véritable programme de sortie adapté à tout âge. On peut ainsi prendre le sentier apicole qui remonte la Vièze depuis Morgins pour se rendre vers l'alpage, où l'on croise des vaches de la race d'Hérens. Jalonné de panneaux explicatifs concernant les abeilles et le travail d'apiculteur. A l'Alpage de LA TOVASSIERE fabrication de fromage et dégustation.

Les restaurateurs (Mr et Mme REY) couple très sympathique, nous proposent un plat de charcuterie puis une raclette, dessert - 20 € ou un menu viande : salade mêlée, saucisse de veau avec des rösti et légumes, tarte aux fruits ou meringue 18 € - A régler sur place - Pour la bonne organisation - veuillez porter votre choix sur le bulletin d'inscription. Pour le dessert le fils de Mr et Mme REY vous interprétera quelques airs sur un cor des Alpes.



4 - EXCURSION A CHAMONIX EN TRAIN depuis MARTIGNY - Jeudi 13 août

Départ du train de la gare de MARTIGNY à 10h01 précises - Arrivée à Chamonix 11h33 - Puis visite libre de Chamonix - Visite de différents musées ou train du Montenvers pour la mer de glace si vous le désirez - Repas libre à votre choix soit restaurant soit pique-nique - Vous pourrez découvrir des paysages merveilleux avec une magnifique vue sur le Mont Blanc en espérant que le beau temps sera avec nous...! Départ de Chamonix à 17h16 Arrivée à Martigny à 18h55 - Prix du voyage en train : Tarif Adulte 26,80 € Tarif enfant 13,60 € -

RESERVATION POUR CE VOYAGE AVEC VOTRE CHEQUE POUR LE 26 JUILLET 09 - Après cette date les inscriptions ne pourront plus être prises en compte

5 - RESTAURANT DU CORBEAU - Mardi 18 août

Certains d'entre vous (les skieurs et les randonneurs en raquette) doivent bien connaître cet endroit, qui avait reçu les randonneurs en raquette cet hiver. Cet endroit est merveilleux et facile d'accès, soit en voiture jusqu'au restaurant, soit pour les marcheurs : montée à partir du lac de Morgins. Mr Gilbert GEX-COLLET, propriétaire du restaurant, nous propose 2 menus : salade mêlée - différentes grillades servies avec des rösti et dessert au prix de 17 € où pour ceux qui aiment le fromage un plat de charcuterie suivie d'une excellente fondue au fromage et un dessert pour 17 €. A régler sur place

- veuillez porter votre choix de menu sur le bulletin d'inscription.



6 - Nouveau restaurant de Maïté à UBINE - Vendredi 21 août

Qui ne connaît pas Maïté ? Nous pensons que tous les adhérents la connaissent et gardent de très bons souvenirs. Elle nous recevra dans son tout nouveau restaurant (face à la chapelle d'UBINE) et nous proposera un bon menu surprise pour l'inauguration de son restaurant qui était en rénovation l'été dernier et le tout avec une ambiance musicale air d'accordéon interprété par Gérard RAINAUD) .